

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Le 7 Février 2015 à 16H
À L'ÉCOLE DES MYRTILLES
Salle Polyvalente

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir déléguer votre autorité à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, d'exercer votre pouvoir, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136).

En sus de sa propre voix, tout mandataire ne peut détenir plus de 9 mandats.

Selon l'article 9.7 de nos statuts, si une demi-heure après l'heure de cette convocation le Président constate que le quorum n'est pas atteint, il peut décider d'une seconde Assemblée tenue immédiatement sur place avec le même ordre du jour, mais sans règle de quorum.

L'ordre du jour de l'assemblée, le rapport financier 2014, sont joints à cette convocation.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Contrôle de la liste des présents et vérifications des mandats : Ouverture de l'assemblée
2. Présentation et approbation du rapport d'activités
3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2014
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2015
5. Règlement
6. Questions diverses
7. Composition et élection du bureau

BON POUR POUVOIR - Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné(e) :propriétaire du lot N°.....

Adresse :

Donne pouvoir à :propriétaire du lot N°.....

Pour me représenter émettre tous votes et faire le nécessaire lors de à l'AGO de l'AFUL « LES LYS » du 7 février 2015.

Fait à Mennecey le :/...../2015 Signature :
Précédé de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir»

ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Ouverture de l'assemblée

- a) Présentation des membres du comité
- b) Coût d'un syndic
- c) Bienvenue aux nouveaux arrivants

2. Présentation et approbation du rapport d'activités

- a) Entretien des espaces verts
- b) Petit journal et site de l'AFUL
- c) Fête des voisins
- d) Décorations de Noël
- e) Assurance
- f) Fermeture définitive de l'avenue des porcelaines : **à voter**
- g) Relations avec la Mairie tout au long de l'année : Panneaux, état de nos rues.

→ Vote du rapport d'activités

3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2014

Toute personne voulant contrôler les comptes avant l'assemblée peut prendre contact avec le trésorier M. HAY

→ Vote du rapport financier

→ Quidus au comité

4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2015

- a) Budget
- b) Cotisations 2015

→ Vote du budget prévisionnel

5. Règlement

- a) Procédures en cours
- b) Non-conformités

6. Questions diverses

7. Composition et élection du bureau

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent se faire connaître dès à présent ou par mail afuleslys@gmail.com

→Vote pour l'élection du bureau

RAPPORT FINANCIER 2014

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2014 et le projet de budget pour l'année 2015.

BILAN DE L'EXERCICE 2014

Le bilan de l'année 2014, établi en accord avec les relevés de comptes de la Société Générale début 2015, fait apparaître un **gain de 994.21 €** par rapport au budget prévu début 2014.

-La plus grande partie de cette économie a été réalisée sur les espaces verts :

- pour une part sur notre prestataire, la société Fuschia Paysage, qui, d'un commun accord, a accepté de ne pas avoir l'augmentation prévue pour 2014 n'ayant plus en charge l'entretien du bord de l'avenue des porcelaines situé après la rue de Gien.
- pour une autre part sur l'amélioration de ces espaces verts dont certains projets envisagés n'ont pu être réalisés, les provisions prévues n'étant pas suffisantes.

- Toutefois il est à noter une nette augmentation des frais de bureau due à un certain nombre de frais supplémentaires : nombreuses lettres recommandées, journal de l'AFUL, fête des voisins, office dépôt pour les copies en nombre, site internet.

PREVISIONS 2015

Le comité propose de laisser **la cotisation 2015 à 220 €.**

- Pour maintenir notre réserve qui est de 5766.38 € début janvier 2015 sur le livret, réserve qui nous permet de faire face à des dépenses prévues ou imprévues en attendant les premières cotisations courant mars.

- Nous maintenons une somme de 3700 € pour poursuivre l'amélioration de nos espaces verts (plantation et abattage d'arbres).

- Nous gardons une somme de 3000 € pour des frais d'avocat qui pourraient éventuellement s'avérer nécessaires dans le cadre du respect du règlement.

- Nous avons changé de prestataire pour l'entretien de nos espaces verts. Le nouveau contrat devrait nous apporter de meilleurs résultats pour un coût légèrement moindre.

Il est à noter que l'ensemble des frais d'entretien et de remise en état de nos espaces verts, compte tenu des améliorations prévues et de la provision indiquée ci-dessus, représentera 82% du budget total.

BILAN EXERCICE 2014			
Société Générale	Fin 2013	Société Générale	Fin 2014
Compte courant	3697.87	Compte courant	4556.53
Compte livret	5630.83	Compte livret	5766.38
		Excédent budgétaire	994.21
Totaux	9328.70	Totaux	9328.70
COMPTE RESULTAT 2014			
Frais de bureau	1117.47	Cotisations	29920.00
Entretien Espaces verts	20505.00	Produits financiers	135.55
Amélioration Espaces verts	3295.50	Recette exceptionnelle	510.00
Assurances	689.65	Résultat gain	994.21
Taxe foncière	857.00		
Frais d'avocat et d'huissiers	3106.72		
Totaux	29571.34	Totaux	29571.34
PREVISIONNEL 2015			
Frais de bureau	1000.00	cotisations	29920.00
Entretien Espaces verts	20196.00	Produits financiers	130.00
Amélioration Espaces verts	3700.00		
Assurances	650.00		
Taxe foncière	884.00		
Frais d'avocat et d'huissiers	3000.00		
Frais nouveau règlement	620.00		
Totaux	30050.00	Totaux	30050.00

REALISATION 2014 / PREVISION 2014

	Réalisations 2014	Prévisions 2014	Ecart
1. Charges			
Frais de bureau	1117,70	600,00	-517,47
Entretien espaces verts	20505,00	21120,00	615,00
Amélioration espaces verts	3295,50	3740,00	444,50
Assurances	689,65	750,00	60,35
Taxe foncière	857,00	860,00	3,00
Avocat huissier	3106,72	3000,00	-106,72
Totaux	29571,34	30070,00	498,66
2. Produits			
Cotisations	29920,00	29920,00	0,00
Produits financiers	135,55	150,00	-14,45
Recette exceptionnelle	510,00	0,00	510,00
Totaux	30565,55	30070,00	495,55
3. Résultats	994,21	0,00	994,21

COTISATION 2015

Suite au prévisionnel de 2015 la cotisation 2015 est proposée à 220 €.
 Soit en un seul versement de 220 € avant le 1er Mars 2015 au plus tard.
 Soit en deux versements :

- Un premier versement de 110 € avant le 1er Mars 2015 au plus tard
- Un deuxième versement de 110 € avant le 1er Juin 2015 au plus tard.

✚ Afin de faciliter la trésorerie de début d'année, nous vous serions reconnaissants de régler votre cotisation, si vous le pouvez, lors de son vote, à l'assemblée générale. Nous vous en remercions.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.